



L 15290 - 2505 - F: 1,20 €

Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2505
5 août 2016
1,20 € • DOM: 1,80 €



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

Lutte

ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Hollande, Valls, Sarkozy, Le Pen...

enfumage sécuritaire barbarie guerrière

**Hausse
des prix, impôts**

**Le racket sur
les travailleurs**

p. 5

JO de Rio

**Médaille d'or
du profit et de
la corruption**

p. 6

SFR

**Sabrer dans
les emplois
pour soigner
les profits**

p. 10

Le bal des hypocrites

Les grands partis n'ont pas encore désigné leurs candidats à l'élection présidentielle et leurs porte-parole sont en vacances les pieds dans l'eau, mais l'on sait déjà sur quoi portera leur campagne : prétendre lutter contre le terrorisme en affirmant bruyamment tout et n'importe quoi.

Ils prétendent tous combattre le terrorisme. Mais ils ne le combattent pas, ils le nourrissent. La première réaction de Hollande à l'attentat au camion à Nice a été d'intensifier les bombardements sur la Syrie. Comme si écraser sous des bombes des hommes, des femmes, des enfants en Syrie pouvait empêcher qu'ici, en France, d'autres Nice se reproduisent ailleurs ! La mort semée au Moyen-Orient n'a pas empêché deux jeunes crapules d'égorger un curé à Saint-Étienne-du-Rouvray.

Quel que soit le cheminement individuel de chaque apprenti terroriste, leur violence criminelle se nourrit de la violence à bien plus grande échelle des États, ceux de la région et plus encore des grandes puissances impérialistes rivales, leurs intrigues diplomatiques, leurs interventions armées, ici pour mettre la main sur le pétrole, là sur l'uranium, ailleurs pour piller les richesses d'un pays pauvre et partout pour vendre des armes à des dictateurs contre leur propre peuple.

Tous les hauts serviteurs de la bourgeoisie en compétition pour la présidence de la République, de la gauche gouvernementale à l'extrême droite, se posent en défenseurs de la veuve et de l'orphelin. Ils ne le sont pas. Pas seulement parce qu'au Moyen-Orient, les Mirage envoyés par la France contribuent à faire des veuves et des orphelins. Mais aussi parce qu'ici même, en France, leur démagogie sécuritaire ciblée accroît les tensions entre communautés, installe la suspicion, fait des musulmans, des Arabes et plus généralement des migrants d'hier et d'aujourd'hui des boucs émissaires. Et il ne suffit pas d'inviter des musulmans à une messe catholique ou l'inverse pour que s'arrêtent le racisme, la xénophobie et la méfiance qui pourrissent la vie sociale.

Les dirigeants politiques de la bourgeoisie ne peuvent pas trouver de solution à ce qu'ils appellent « la menace terroriste » parce que ce sont eux qui font problème. Ils se servent de la menace terroriste pour faire diversion, pour faire oublier le reste, la responsabilité du grand patronat dans la

montée du chômage, la tombée d'un nombre croissant de travailleurs dans la pauvreté, la menace permanente d'une aggravation de la crise financière. Ne soyons pas dupes.

L'électorat populaire a toutes les raisons de se souvenir que Hollande avait mené sa campagne électorale en se prétendant « l'ennemi de la finance » pour constater aujourd'hui que le grand patronat et la finance ont rarement disposé à l'Élysée d'un serviteur aussi zélé.

Les travailleurs ont toutes les raisons de se souvenir de la promesse « d'inverser la courbe du chômage » alors que toutes les mesures du gouvernement socialiste visent à faciliter les licenciements et à supprimer dans le code du travail le peu qui constitue un frein à l'arbitraire patronal.

Hollande et les siens ne se donneront même pas la peine de faire à l'électorat populaire de fausses promesses auxquelles plus personne ne croirait. La prétendue lutte contre le terrorisme occultera tout. Tous les candidats qui ont une chance d'accéder à la présidence participent à cette escroquerie. L'électorat populaire aura le droit de choisir entre des clones débitant le même discours sur la sécurité. Il faut refuser cette comédie qu'on nous présente comme de la démocratie. Mais pas en se contentant de s'abstenir.

Le mouvement contre la loi travail a montré qu'une fraction au moins du monde du travail n'attend rien du gouvernement même s'il se prétend de gauche. Cet éveil de la conscience ouvrière est précieux pour l'avenir.

Il faut que cette conscience s'exprime aussi sur le terrain politique, à commencer par les élections présidentielle et législatives qui se préparent. Lutte ouvrière sera présente pour faire entendre le camp des travailleurs. Pour défendre les exigences matérielles des exploités face à la crise de l'économie capitaliste. Plus encore, pour exprimer la conscience de classe des travailleurs et leur fierté d'être ceux qui font fonctionner toute la société. La conviction aussi que, face à l'organisation capitaliste de la société, les travailleurs sont les seuls à incarner collectivement une autre perspective pour l'humanité : celle d'une société débarrassée de la dictature du grand capital, de l'exploitation, de la concurrence et de la barbarie que tout cela engendre.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ		DANS LE MONDE		ENTREPRISES	
Garde nationale et discours sécuritaires	3	Classement des plus grosses fortunes	12	Air France : une grève suivie	9
Loi travail : la lutte continue	3	JO de Rio : la médaille d'or en profits et corruption	6	Le coût de la grève	9
Noisy-le-Sec : non aux expulsions locatives	4	Brésil : pendant les Jeux, la crise continue	6	PNC : ce n'est pas le rêve	9
Montreuil : onze familles roms expulsées	4	Pays du Golfe : travailleurs bloqués et affamés	6	SFR : saigner les effectifs pour soigner les profits	10
Dentexia : les arracheurs de dents	4	Jeux olympiques : une sombre histoire	7	Daher-Verdelet-Dieppe : non à la fermeture !	10
Hausses du 1 ^{er} août : les salaires doivent suivre	5	Chômage en Espagne : les mensonges	7	Puy-de-Dôme : menaces sur les aides à domicile	10
Impôts à la source : pour les travailleurs, toujours du racket	5	Guerre en Irak : le rapport qui accable Tony Blair	8	Ministère de la Culture : les agents de sécurité mobilisés	10
Pollution automobile : les profits avant la santé	5	Migrants : ils fuient l'enfer	8	Euro de foot à Marseille	10
Aéroport de Lyon : Vinci touche le gros lot	5			Auchan - Tourcoing : licenciée pour 85 centimes	12
La vérité sur la mort d'Adama Traoré	12			Tout l'été Lutte ouvrière à votre rencontre	12
				Sur le blog de Nathalie Arthaud	12

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

Garde nationale et discours sécuritaires : diversions réactionnaires

Relayé par son ministre de l'Intérieur, François Hollande a officialisé, après l'attentat de Saint-Étienne-du-Rouvray, la création d'une Garde nationale, proposition qu'il avait faite en novembre 2015 et ressortie après l'attentat de Nice. Il veut ajouter aux forces policières et militaires un corps de civils qui viendrait les renforcer.

Cette réserve opérationnelle existe déjà, et se compose essentiellement de retraités de la police ou de l'armée. Et il existe déjà un corps de volontaires qui participe à des entraînements. La proposition de Hollande se résume donc à porter le nombre total de ces « réservistes » de 28 000 à 40 000 pour l'armée, et à augmenter le nombre de ceux utilisés chaque jour pour aider aux surveillances diverses.

Une telle proposition n'empêchera pas les terroristes d'agir. Elle pourrait même permettre à des nervis d'extrême droite de s'entraîner sous une couverture officielle et, pour ceux d'entre eux qui seraient isolés, de tisser des liens dans des camps d'entraînement. Marion Maréchal-Le Pen a d'ailleurs saisi l'occasion d'attirer

l'attention sur elle, se déclarant volontaire.

Valls, lui, s'est dépensé autour de la reconstruction de « l'islam de France ». Il affirme que les lieux de

culte qui abritent les prédicateurs professant la haine et la violence sont et seront systématiquement fermés. Il a aussi affirmé qu'il voulait suspendre le financement des mosquées par des donateurs étrangers, pointant notamment les monarchies pétrolières du Golfe, avec lesquelles son gouvernement a pourtant organisé de très bonnes affaires pour les industriels français. Ce discours

tend à présenter sous un jour religieux le terrorisme actuel, alors qu'il est lié en réalité à la politique internationale de la France et d'autres grandes puissances.

Au-delà de leurs aspects inopérants et réactionnaires, les déclarations de Hollande, de Valls et de Cazeneuve ont en commun de faire diversion. Elles occultent ce qui est aux origines des attentats et

du djihadisme : la situation du Moyen-Orient qu'entretient la guerre à laquelle participe l'armée française. Et elles contribuent à maintenir une ambiance d'état de siège, ici en France, à justifier une union sacrée derrière ces interventions militaires et à escamoter les attaques antiouvrières que patronat et gouvernement multiplient.

Frédéric Gesrol

Démagogie empoisonnée

Suite aux derniers attentats, nombre de politiciens ont asséné des propositions plus sécuritaires et démagogiques les unes que les autres, dont aucune n'aurait empêché les attentats ayant eu lieu, mais qui, par contre, alimentent toutes la défiance et les préjugés contre les immigrés.

Ainsi, le groupe Les Républicains de l'Assemblée a préparé une proposition de loi pour la rentrée, qui se donne pour objectif par exemple, que certaines personnes fichées pour radicalisation, fichées S, soient mises hors d'état de nuire préventivement, en étant enfermées dans des centres de rétention

spéciaux, à l'image de celui de Guantanamo créé par les États-Unis. Cette proposition de loi envisage, en vrac, d'expulser les étrangers condamnés à une peine d'au moins cinq ans de prison, que soit considéré comme acte de terrorisme le simple fait d'avoir séjourné intentionnellement à l'étranger pour

entrer en relation avec des groupes terroristes ou encore d'autoriser les policiers à tirer même sans être menacés, après deux sommations, « en cas de danger imminent »... Dans cette course aux idées réactionnaires, le souci principal de la droite est de tenter de garder une mesure d'avance sur ce que fait la gauche au pouvoir!

Les plus en pointe dans cette démagogie sécuritaire et attisant le racisme, en rajoutent. Ciotti veut empêcher toute émigration provenant de pays comme la Syrie, que justement les

gens fuient pour survivre. Nadine Morano, elle, est pour interdire l'ouverture de toute nouvelle mosquée, n'hésitant pas à évoquer sa peur que la France, « devienne musulmane ».

Tous ces politiciens veulent profiter du renforcement des préjugés suscités par les attentats, tout en les alimentant par leurs propos écœurants contre les étrangers, les migrants, les Arabes ou les musulmans, faisant ainsi le jeu de l'extrême droite dont ils reprennent le discours.

F. G.

Loi travail : la lutte continue

Si la loi travail a été imposée le jeudi 21 juillet par le gouvernement, les travailleurs, eux, n'ont pas dit leur dernier mot. Sept organisations syndicales et de jeunesse opposées à la loi travail, dont la CGT, Force ouvrière, Solidaires et la FSU, appellent à une journée de grève et de manifestations le 15 septembre prochain pour exiger son abrogation.

Ce n'est pas parce qu'une loi est écrite qu'elle est gravée dans le marbre : le patronat, qui se sent

fort, se permet bien de ne pas respecter le Code du travail ! À l'inverse, des manifestations et des grèves ont déjà abrogé une loi instaurant la précarité qu'un gouvernement avait fait voter : c'était en 2006 avec le Contrat première embauche de Villepin.

Avec la loi travail, le gouvernement Hollande-Valls s'est mis à dos la quasi-totalité des travailleurs. Au-delà des sondages indiquant que 70 % de la population est contre cette loi, la durée des manifestations

et les soutiens aux grévistes l'ont largement démontré.

Aujourd'hui, la lutte contre cette loi antiouvrière continue. Il s'agit aussi de faire ravalier aux patrons leur hargne et de s'opposer aux multiples attaques, comme celles en préparation en ce moment à Air France ou à SFR. Montrer notre force dans la rue et dans la grève, c'est la seule voie pour faire reculer gouvernement et patronat.

Hervé Boidet

Nouveau code du travail allégé :



AGENDA

Fêtes régionales de Lutte ouvrière

Lyon :

24 et 25 septembre
Saint-Priest, Espace Mosaïque

Allocution de Nathalie Arthaud le samedi

Toulouse :

24 et 25 septembre Hall 8, Parc des expositions
Allocution de Nathalie Arthaud le dimanche



Réunion publique de Nathalie Arthaud

candidate de Lutte ouvrière
à l'élection présidentielle

à Paris

vendredi 30 septembre
à 20h30

au Cirque d'Hiver - Bouglione

110, rue Amelot, Paris 11^e
métros Filles-du-Calvaire ou Oberkampf

Entrée gratuite

Noisy-le-Sec : non aux expulsions locatives !

Avec la crise, la précarité, le chômage, de plus en plus de familles ont du mal à boucler les fins de mois. Partout en France, les bailleurs privés comme publics profitent des vacances pour procéder à des expulsions locatives. La Seine-Saint-Denis représente un quart de celles-ci sur l'ensemble du pays et, à Noisy-le-Sec, ce sont la mairie et l'office HLM qui jettent des familles à la rue.

Depuis le 11 juillet, deux mères de famille, seules avec cinq et trois enfants, sont menacées d'expulsion. Face à cette décision révoltante, des voisins indignés, des habitants se sentant solidaires et des militants du DAL se sont mobilisés, distribuant des tracts sur le marché et dans les rues de la ville, et faisant signer des pétitions pour dénoncer ces expulsions. Certains disent : « Ce n'est pas possible de jeter des enfants à la rue ! », d'autres posent la question : « Où vont-ils aller à l'école ? ». Tous sont inquiets pour leur avenir.

Plusieurs rassemblements ont eu lieu, avec une cinquantaine de personnes, devant le bailleur HLM, Noisy-le-Sec Habitat, présidé par le maire UDI Rivoire, et surtout devant

la mairie, pour exiger une entrevue et la suspension des procédures. Il est inacceptable de jeter à la rue des femmes et enfants sans trouver une solution de logement. Si le maire a accepté de repousser de quinze jours l'exécution, il a toujours refusé de recevoir une délégation.

Lundi 25 juillet, malgré plus de quatre heures d'occupation de l'entrée de la mairie par plusieurs dizaines de Noiséens et la médiation de la commissaire de police, le maire a envoyé le concierge dire qu'il ne reviendrait pas sur sa décision. Jeter des femmes et des enfants à la rue ne lui pose visiblement pas de problèmes, mais s'expliquer avec eux, il n'en a pas eu le courage !

Le cas de ces deux

familles n'est pas isolé. Cette mobilisation a permis de savoir que près de 36 familles seraient concernées. Certaines ont déjà été expulsées, dont deux ayant un enfant handicapé.

Un rapport de l'Ancolis (Agence nationale de contrôle du logement social) avait épinglé la « gestion d'ensemble défailante » de Noisy-le-Sec Habitat. Il pointait un certain nombre d'irrégularités : « des charges trop élevées, certaines récupérées indûment », « des coûts de gestion trop élevés », « une gestion des attributions peu rigoureuse », « fonctions ressources humaines, marchés publics et maîtrise d'ouvrage défailtantes », « vacances de logement quatre fois plus importantes que la moyenne nationale », etc.

En organisant la chasse aux pauvres pendant les vacances, le maire pensait peut-être qu'il n'aurait pas eu de réactions à ses expulsions. C'est raté, et ce n'est pas fini !

Correspondant LO

Montreuil : onze familles roms expulsées sans relogement

Jeudi 28 juillet, à l'aube, onze familles vivant depuis plusieurs années à Montreuil, en Seine-Saint-Denis, ont été délogées par les forces de police, sans même avoir le temps de récupérer la totalité de leurs effets. Une grue, protégée par quatorze fourgons de CRS, a immédiatement détruit une partie des habitations.

Les familles expulsées sont des Roms francophones et dont la quasi-totalité des enfants vont à l'école. Elles demandaient des logements pérennes et avaient obtenu des avancées avec la municipalité précédente. La mairie actuelle (PC-Verts), qui était informée depuis plusieurs jours de la date de l'expulsion, ne la leur avait même pas communiquée.

À force d'obstination, les familles Roms expulsées ont fini par être reçues en audience pour demander des solutions d'urgence. Mais les représentants du maire ont affirmé ne pouvoir rien faire pour elles, même pas solutionner l'urgence, à savoir leur permettre de dormir à l'abri et dans des locaux salubres, et leur ont conseillé d'appeler

le 115.

Cette expulsion intervient dans la période estivale, alors qu'une partie importante des soutiens (associations Rom, FCPE, instituteurs de l'école voisine) est en vacances. Les autorités espéraient probablement l'indifférence et la résignation. Il n'en a rien été. Quelques heures après l'expulsion, les familles et leurs soutiens ont organisé une manifestation, demandant la dignité et la fin de la discrimination. Cette première réaction, relayée par les réseaux sociaux, a activé les chaînes de solidarité : vendredi 29 juillet, plus d'une trentaine de Montreuillois se sont réunis pour faire le point sur la situation et résister aux forces de police qui avaient annoncé qu'elles

évacueraient les familles si celles-ci décidaient de dormir sur l'espace public.

Tous sont déterminés à obliger les pouvoirs publics, la mairie, mais aussi la préfecture et les services de l'État, à trouver une solution digne pour les Roms expulsés : un logement provisoire dans l'immédiat, en attendant une solution définitive, et la garantie de rescolarisation des enfants dans la même école.

Correspondant LO

Dentexia : les arracheurs de dents

Dentexia, la chaîne de soins dentaires à prix cassés, a fait au moins 2 200 victimes. Selon le collectif Les Sans-dents qui s'est mis en place pour obtenir réparation, des gens se sont retrouvés avec trop de dents arrachées ou des implants défectueux. Le gouvernement a annoncé qu'il allait agir, mais ce sera toujours au service du privé.

Dentexia a profité de l'absence de contrôle, qui fait partie de la politique de privatisation du système de santé, pour concurrencer les hôpitaux publics. La loi de 2009 dite Hôpital, patients, santé et territoire ne demande en effet qu'une déclaration auprès de l'Agence régionale de santé pour ouvrir un centre de soins.

Les centres de soins à bas prix se sont multipliés ces dernières années, promettant des prix plus intéressants en s'appuyant sur le nombre de patients traités, et parfois sur des escroqueries comme pour Dentexia.

Face à cette situation, les agences régionales de santé avaient déjà dû ordonner la fermeture de plusieurs centres à Chalon-sur-Saône, Versailles, Paris et Lyon pour des raisons d'hygiène

et de désinfection. Le gouvernement a aussi déclaré qu'il allait suivre le rapport de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) lui conseillant d'indemniser les victimes. Cela représenterait de 3 à 10 millions d'euros. Ce rapport soutient par ailleurs l'idée qu'il faut plus de contraintes pour l'ouverture de centres de soins dentaires.

Mais si de tels centres trouvent très vite un public, c'est bien parce qu'avec la baisse du pouvoir d'achat et les faibles remboursements des soins dentaires, beaucoup n'arrivent pas à se faire soigner chez des dentistes libéraux. Le système de santé dentaire public manque incroyablement de moyens. Et comme l'ensemble du système de santé, il est malade du profit.

Hervé Boidet



Lisez la revue **Lutte de classe**

Revue mensuelle de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro 177 - juillet-août 2016

- Loi travail : les leçons de quatre mois de lutte
- Grande-Bretagne : après le référendum sur le Brexit
- La Chine rattrapée par la crise mondiale et par la lutte des classes
- Revenu garanti, salaire universel... ou abolition du salariat ?
- Reconstruire la gauche ? Une imposture doublée d'une impasse
- Le Front populaire : de la duperie au mythe
- Léon Trotsky sur 1936

Prix : 2,50 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,70 euro

Hausses du 1^{er} août : les salaires doivent suivre

Comme chaque année au 1^{er} août, profitant de la période des vacances d'été, plusieurs grandes sociétés du secteur des transports ou de l'énergie, ainsi que des entreprises publiques, ont annoncé des augmentations de leurs prix.

Le Pass Navigo, qu'utilisent des millions de Franciliens pour se déplacer, augmente de 4,3%, passant de 70 à 73 euros, le ticket de métro parisien acheté à l'unité passe de 1,80 à 1,90 euro. Le prix du gaz, pour le chauffage, la cuisson ou l'eau chaude, augmente en moyenne de 2%. Quant à l'électricité, une baisse des tarifs est bien annoncée, -0,5% pour les

particuliers, -1,5% pour les entreprises, mais l'électricité sera quand même plus chère!

En effet, à la demande des fournisseurs d'électricité, notamment les concurrents d'EDF, le Conseil d'État a récemment déclaré que les hausses des années précédentes n'étaient pas assez importantes, même si en cinq ans, les prix ont augmenté de 25%. Il a proposé

un rattrapage rétroactif des tarifs, que le gouvernement s'est empressé d'accepter. Pour les abonnés, la facture va donc s'alourdir d'une trentaine d'euros au total, répartis sur 18 mois.

Toutes ces augmentations sont d'autant plus choquantes qu'elles concernent bien souvent des produits indispensables à la vie quotidienne. Cela va peser encore plus sur la vie des classes populaires. Alors, il serait nécessaire que les salaires et les pensions augmentent au moins au même rythme que les prix.

Arnaud Vautard

Aéroports de Lyon : Vinci touche le gros lot

C'est le consortium du groupe Vinci Airport qui a été choisi par le gouvernement pour racheter les parts de l'État dans les aéroports de Lyon-Saint-Exupéry, et l'ancien aéroport de Bron, devenu aéroport d'affaires.

Ce consortium les contrôlera jusqu'en 2047, puisque l'État détenait 60% des parts. Les 40% restants se répartissent toujours entre la Chambre de commerce et d'industrie (25%), la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Métropole de Lyon et le nouveau Rhône (5% chacun).

Vinci avait les faveurs de Gérard Collomb, maire de Lyon et président de la Métropole, qui est un fervent soutien de Macron, ce qui a peut-être aidé la décision de l'État. Collomb s'est

réjoui de ce choix car ce sont « des partenaires avec qui nous travaillons depuis longtemps » a-t-il dit.

En effet, Vinci, qui détient 51% des parts du consortium, vient de construire le nouveau grand stade et va réaménager la gare de la Part-Dieu. La Caisse des dépôts et Predica (24,5%), filiale assurance du Crédit agricole, qui se partagent le reste des parts du consortium sont aussi bien présentes sur l'agglomération. La première travaille à Lyon

en matière de logement et de transport, et la deuxième a acheté et transformé, avec Eiffage, l'ancien hôpital de l'Hôtel-Dieu pour en faire un complexe de luxe. Pour ne citer que les réalisations les plus récentes.

Le consortium va déboursier 535 millions d'euros pour des aéroports rendus rentables grâce aux investissements des collectivités locales et de l'État. Le résultat net de 2015 était de 13,9 millions d'euros. Quant à l'argent récupéré, il servira à financer la politique de l'État qui le dépense en cadeaux fiscaux supplémentaires à la bourgeoisie.

Correspondant LO

Pollution automobile : les profits avant la santé

Une commission indépendante vient de rendre publics ses résultats de dix mois d'enquête. Ils montrent que tous les constructeurs de véhicules sont soupçonnés de tricher allègrement avec les tests de pollution.

En septembre 2015, on apprenait que Volkswagen avait utilisé un logiciel pour truquer les résultats des tests d'émission de gaz de ses moteurs diesel. Suite à cela, le gouvernement français avait constitué cette commission avec des experts scientifiques, des représentants de l'État, des parlementaires et des associations pour vérifier la quantité de gaz polluants et de dioxyde de carbone réellement émise en condition de conduite sur route. 86 véhicules diesel différents ont ainsi été testés. Le résultat est sans appel. Aucune voiture ne respecte la consommation et les émissions de gaz affichées par

les constructeurs à partir des tests effectués en laboratoire, il y a même toujours des écarts importants. Ainsi, les valeurs réelles d'émission de dioxyde de carbone sont de 20 à 50% supérieures à ce qui est avancé par les marques.

Mais le plus notable, c'est que la commission avoue être incapable de certifier que les constructeurs n'utilisent pas de logiciels pour truquer les résultats (comme le faisait Volkswagen). Tout simplement car elle n'a pas eu accès à l'ensemble des logiciels embarqués. Les constructeurs prétextent la nécessité de défendre leurs secrets industriels pour ne pas

fournir ces informations. Ils peuvent donc tranquillement annoncer ce qu'ils veulent, sans contrôle.

Certes, Ségolène Royal, la ministre de l'Environnement, a proclamé qu'elle tiendrait compte de ce rapport, et des tests de pollution plus proches des conditions sur route devraient être mis en place début 2017 à l'échelle européenne. Mais comme la commission l'écrit, « l'absence [...] de contrôle de la part des autorités publiques constitue une incitation à la fraude ». Le gouvernement, comme toujours, s'incline devant les volontés du patronat, notamment de l'automobile, d'autant plus que les marques françaises fabriquent beaucoup de véhicules diesel. Et tant pis pour les risques sanitaires.

A. V.

Impôt à la source : pour les travailleurs, toujours du racket

En confirmant cet été le lancement du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu, le gouvernement semble déterminé à imposer sa réforme.

Comme elle ne devrait être appliquée qu'en 2018, soit après les élections de l'an prochain, il ne prend pas beaucoup de risques quant au mécontentement qu'elle pourrait susciter, car les effets réels du prélèvement à la source n'apparaîtront que plus tard.

Pour répondre à ceux qui disaient que l'employeur saurait tout des revenus de ses salariés, le gouvernement prévoit un dispositif permettant de cacher son taux réel d'imposition derrière un taux standard, quitte à régulariser plus tard avec le fisc. Qu'en sera-t-il réellement?

Le patronat râle déjà contre le travail supplémentaire que, selon lui, cela donnera au service de comptabilité des entreprises. Il sait se plaindre et obtenir pour le moindre motif une compensation sonnante et trébuchante. Et il se garde bien de rappeler qu'il collecte déjà depuis de très nombreuses années les cotisations finançant différentes branches de la Sécurité sociale, ainsi que l'assurance chômage. Or la

Cour des comptes estime que 25 milliards d'euros par an ne sont pas versés aux organismes sociaux. Il en va de même pour la TVA. Selon la Commission européenne, 25 autres milliards payés par les consommateurs n'atterrissent jamais dans les caisses de l'État. Ces impôts indirects, comme la TVA ou les taxes sur les carburants, rapportent d'ailleurs cinq fois plus que l'impôt sur les bénéfices des entreprises et 30 fois plus que l'impôt sur la fortune, et personne dans la population travaillante ne peut y échapper.

Mais surtout, ce que tout ce débat sur le prélèvement de l'impôt à la source escamote, c'est que les travailleurs ne devraient pas avoir à payer d'impôts. Ils sont à l'origine de toutes les richesses sociales, et leur travail volé finance déjà les profits de la bourgeoisie.

L'État, qui fonctionne avant tout au service des plus riches, est ainsi financé par ceux qu'ils exploitent. C'est là que se situe le vrai scandale.

Lucien Déroit



JO de Rio : la médaille d'or en profits et corruption

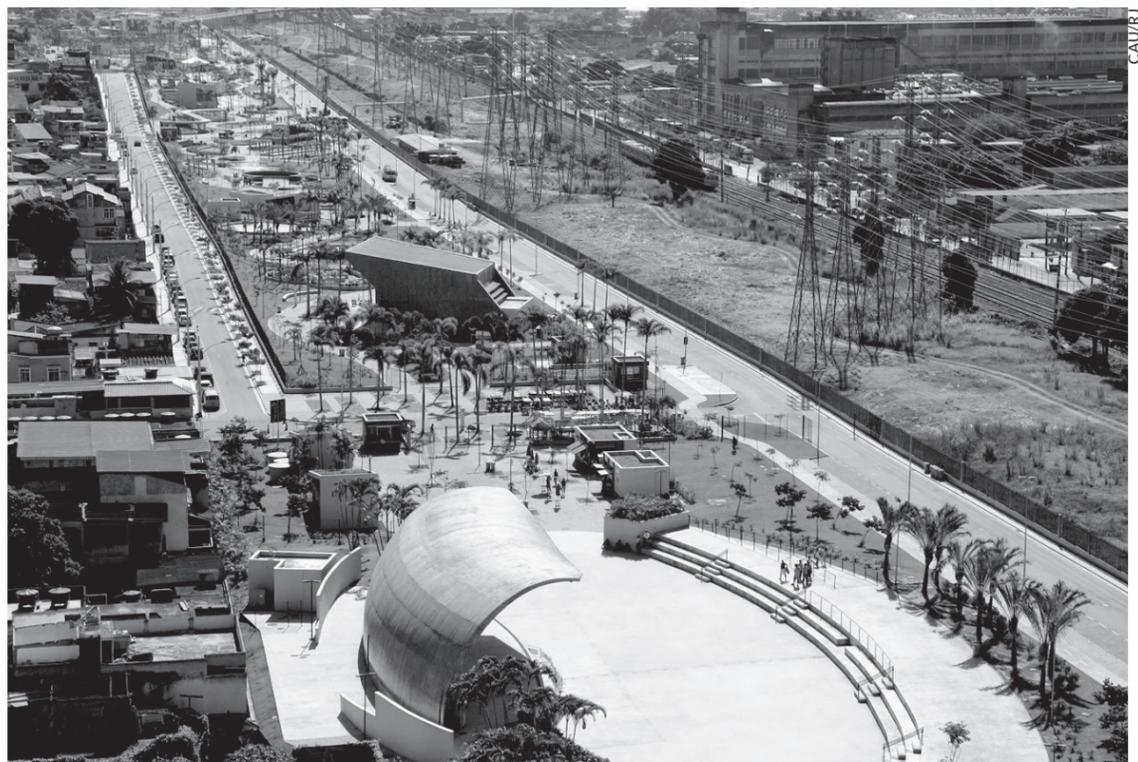
Les Jeux olympiques s'ouvrent le 5 août à Rio, mais dans quelles conditions ? À entendre les plaintes des athlètes déjà arrivés sur les hébergements parfois insalubres, les problèmes ne manqueront pas. Des reportages ont montré la pollution de la baie de Guanabara, où se dérouleront les épreuves nautiques. Cela fait des années que son nettoyage était paraît-il en cours ; l'argent budgétisé s'est envolé et les ordures de toute sorte sont restées.

Concernant la sécurité, le risque d'attentats terroristes serait limité, répètent les autorités. Peut-être, pour les athlètes et les spectateurs, mettra-t-on les moyens. En revanche la population sera, elle, plutôt moins protégée que d'habitude, comme l'ont dénoncé début juillet des grèves et des manifestations de membres de la police judiciaire et de pompiers, qui se plaignaient des salaires en retard et du manque de matériel. Aux touristes et à tous ceux qui viennent pour les Jeux, ils ont ironiquement souhaité « *Bienvenue en enfer !* »

La police n'a pas le monopole du sous-équipement. On pouvait lire, tout aussi

ironiquement, sur les murs de l'aéroport international : « *Bienvenue, nous n'avons pas d'hôpitaux.* » Les enseignants dépendant de l'État de Rio, en grève depuis le 2 mars pour leurs salaires, ont eux aussi manifesté. Ils étaient soutenus par des chômeurs du bâtiment, des chantiers navals, du pétrole et de la sidérurgie organisés dans SOS emploi. Car le ralentissement économique a mis au chômage des millions d'ouvriers, en particulier des sous-traitants de grandes entreprises.

Quand il s'agit de payer ses fonctionnaires, l'État de Rio se dit en faillite. Mais les Jeux sont pour lui prioritaires. Plus que l'image de la ville et du pays, ce qui est en



La cité olympique en construction à Rio.

jeu, ce sont les milliards de dollars qu'ont déjà encaissés et que vont encaisser Comité olympique, fédérations sportives, publicitaires, équipementiers, hôteliers, voyagistes et compagnies aériennes, et surtout entreprises du BTP qui ont construit stades, cité olympique, autoroutes, métro et tram. Tous les fonds venant des impôts, du budget fédéral et des emprunts contractés par la ville et l'État vont aux Jeux. Pour cela, plus de 4 000 personnes ont été délogées d'office, des kilomètres carrés de terrains ont été expropriés, pour faire place aux routes, parkings, stades

et hébergements.

Ces fonds ont alimenté une corruption véritablement... olympique. Ainsi le stade du Maracana, où se déroulera la fête d'inauguration, avait été rénové pour le Mondial de foot de 2014. La société Delta, qui avait fait les travaux, a touché 4 milliards de dollars de fonds publics, couvrant 96 % des dépenses, dont elle a consacré 100 millions pour financer entre autres le gouverneur de l'époque.

Quand la torche olympique s'éteindra, les capitalistes de tous pays feront le compte de leurs profits. Les riches de Rio pourront faire

étalage de leur luxe dans de nouveaux espaces. Les autres, l'écrasante majorité, auront le droit de regarder des stades dont ils n'auront pas l'usage, construits à coups de contrats surfacturés et de détournements de fonds, et le « droit » de rembourser les milliards d'emprunts. Quant aux lois d'exception votées pour assurer à tout prix les Jeux contre d'éventuels terroristes ou manifestants, elles serviront de prétexte pour bâillonner ceux qui revendiqueront de meilleures conditions d'existence.

Vincent Gelas

Brésil : pendant les Jeux, la crise politique continue

Les quelques milliers de Brésiliens qui se sont mobilisés pour ou contre Dilma Rousseff dans une dizaine de grandes villes, dimanche 31 juillet, ont mis à profit la présence de nombreux journalistes venus pour les Jeux olympiques. Les Jeux n'ont en effet pas arrêté le jeu politique, pas plus que les procès politico-financiers en cours.

Le 29 juillet, l'ancien président Lula, qui gouverna entre 2003 et 2010, a été mis en accusation pour entrave à la justice. On lui reproche d'avoir tenté de faire taire un ex-directeur de Petrobras, la compagnie pétrolière nationale au centre d'un scandale de plus de deux milliards de dollars.

Jusqu'ici, Lula avait esquivé les accusations, malgré de lourds soupçons. Mais il était un maillon faible parmi les dirigeants du Parti des travailleurs (PT) car, n'étant ni ministre ni parlementaire, il relève de la justice ordinaire et non de la Cour suprême. Une autre raison a pu jouer : en 2018 il peut briguer à nouveau la présidence de la République et, bien que sa popularité soit loin des 80 % de naguère, il serait un

redoutable concurrent pour la droite.

Quant à Dilma Rousseff, la présidente élue mais suspendue depuis le 12 mai, son jugement commencera devant le Sénat le 29 août. Elle a beau dire que ses

prédécesseurs ont présenté leur budget en utilisant la même astuce financière qu'on lui reproche, et que son successeur Temer est un corrompu notoire, alors qu'elle est personnellement honnête, beaucoup de monde veut sa destitution. Elle paiera pour la corruption de son parti le PT, de ses ministres, y compris ceux qui aujourd'hui gouvernent avec la droite.

Car le PT a gouverné avec la plupart des politiciens qui lui ont succédé. Il

continue même de collaborer avec eux, faisant avec la droite élire le nouveau président de la Chambre des députés, Roderigo Maia, d'un parti issu du personnel politique de la dictature militaire.

Le PT dénonce maintenant les lois antiouvrières que prépare le gouvernement de droite ayant succédé à Dilma Rousseff, en particulier une réforme qui repousserait l'âge de la retraite pour tous et alignerait celles des femmes sur celles des

hommes. Mais ces lois, c'est lui qui les avait préparées et Dilma Rousseff les avait dites urgentes.

Gauche et droite sont aussi corrompues l'une que l'autre, et souvent elles ont mis la main dans le même pot de confiture. Pour les empêcher de se goinfrer, les travailleurs devront s'en prendre aux corrupteurs, aux entreprises et aux capitalistes qui se paient députés et ministres.

V. G.

Pays du Golfe : travailleurs bloqués et affamés

En Arabie saoudite et au Koweït, 10 000 travailleurs immigrés indiens sont menacés de famine après avoir été licenciés. Ils sont d'autant plus menacés qu'ils n'avaient pas été payés pour les derniers mois où ils avaient travaillé.

Il s'agit principalement d'ouvriers de grandes entreprises du bâtiment. Avec la baisse des recettes liées au pétrole, la crise s'est

installée et des chantiers ont été mis à l'arrêt. Les entreprises du bâtiment ont d'abord arrêté de payer les travailleurs et leur ont juste donné une ration de nourriture pendant plusieurs mois. Certaines les ont même logés dans des camps. Fin juillet, elles ont décidé de ne même plus leur donner à manger, en les licenciant officiellement.

Déjà appauvris après

plusieurs mois sans paye, ces travailleurs n'ont plus de quoi se payer de billet pour retourner chez eux. Et en plus, pour quitter le pays, ils ont besoin de l'accord de leur patron, qui ne le leur a pas donné et qui bien souvent leur a confisqué leur passeport. La situation est telle que le gouvernement indien s'est senti obligé d'envoyer des colis d'aide alimentaire.

Si les entreprises concernées sont au premier chef des entreprises locales ou libanaises, ce sont souvent des sous-traitants de grands groupes du BTP, notamment français, qui ont récupéré des contrats ces dernières années.

Le paradis des affaires pour ces grands groupes, c'est l'enfer pour les travailleurs.

Hervé Boidet

Jeux olympiques : une sombre histoire

Les Jeux de Rio, au Brésil, sont les trente-et-unièmes Jeux olympiques modernes, selon la tradition réinventée à la fin du XIX^e siècle. Si aujourd'hui ils prétendent encore promouvoir la paix, l'égalité des peuples et des sexes, ils s'inscrivent dans une histoire qui fait la part belle au racisme, à la misogynie, au nationalisme et à la triche.

Coubertin : raciste, colonialiste et misogyne

Ces premiers Jeux modernes ont eu lieu pour la première fois en 1896 à Athènes, à l'initiative du baron Pierre de Coubertin. Il s'agissait alors d'exalter des idéaux aristocratiques, exclusivement masculins et blancs. Coubertin ne faisait pas mystère de sa misogynie. En 1912, il s'opposait encore à la participation des femmes : « *Le seul véritable héros olympique est le mâle individuel. Les olympiades féminelles sont impensables. Elles seraient inintéressantes, inesthétiques et incorrectes. Aux Jeux olympiques, leur rôle devrait être surtout, comme aux anciens tournois, de couronner les vainqueurs.* »

Les premiers Jeux ont été réservés aux Blancs. Coubertin, « colonial fanatique » selon ses propres mots, était un raciste et un antisémite assumé : « *À la race blanche, d'essence supérieure, toutes les autres doivent faire allégeance* ». Les femmes, les Noirs, les peuples coloniaux ne pourront participer aux JO que très progressivement, en rencontrant d'importantes oppositions. Ainsi en 1960, le Vatican interdisait encore au clergé catholique de regarder des épreuves féminines. Plus récemment, le sexisme a pris d'autres formes, comme des tests de féminité humiliants pour certaines athlètes, par

exemple la coureuse sud-africaine Caster Semanya.

Nationalisme et nazisme

Si les Jeux ont beaucoup évolué, ils n'ont cessé d'exalter le nationalisme le plus cocardier. C'est même ce qui les structure : tout sportif concourt sous l'étendard d'une nation, et les vainqueurs sont récompensés au son des hymnes nationaux. Dans l'entre-deux-guerres, les organisations du mouvement ouvrier se sont opposées à cette dimension chauvine en cherchant à mettre en place des modèles alternatifs. En opposition au racisme et à l'élitisme des Jeux olympiques, l'Internationale rouge du sport, née en 1921 au sein du Komintern, avait organisé des « Spartakiades », tandis que l'Internationale sportive de Lucerne, liée à l'Internationale social-démocrate, mit sur pied des « Olympiades ouvrières internationales ». Ces manifestations rassemblèrent parfois plusieurs dizaines de milliers de sportifs et autant, sinon plus, de spectateurs que les JO.

Les Jeux olympiques de Pierre de Coubertin se sont imposés parce qu'ils bénéficiaient de l'appui des États, qui les ont utilisés pour exalter les idéaux bourgeois, le nationalisme voire le nazisme. En 1936, les Jeux de Berlin furent pour le régime nazi une occasion en or de se mettre en scène ;

ils bénéficièrent de l'appui admiratif du baron de Coubertin, qu'Hitler proposa en vain pour le prix Nobel de la Paix. Une campagne internationale de boycott fut organisée, en particulier aux États-Unis, car les exactions du régime nazi contre les opposants politiques, les Juifs, les Tziganes ou encore les handicapés étaient connues.

Mais Avery Brundage, un industriel du bâtiment, futur président du Comité international olympique entre 1952 et 1972, batailla avec succès contre ce boycott américain. Une fois sur place, les deux seuls Juifs de la délégation américaine furent opportunément écartés du relais 4x100 mètres qu'ils devaient courir. Cet épisode sinistre est relaté par un film récent, *La Couleur de la victoire*, consacré au coureur afro-américain Jesse Owens, vainqueur de quatre médailles d'or à Berlin, que non seulement Hitler ne salua pas, mais que le président Roosevelt refusa lui aussi de recevoir, pour complaire à l'opinion ségrégationniste.

Argent et dopage

Grâce aux médias, les JO sont devenus une gigantesque entreprise commerciale. L'entre-deux-guerres vit les grandes firmes privées y faire leur entrée, à commencer par Coca Cola à Amsterdam en 1928. Aujourd'hui, le premier événement sportif de la planète est une gigantesque machine à sous. Les principales dépenses sont engagées par les États et les villes organisatrices : construction d'enceintes sportives hors de proportion, d'un village olympique, d'infrastructures de transport, etc. En 2004, les JO d'Athènes, qui



L'Olympiade populaire de Barcelone organisée en 1936 contre les JO de Berlin fut annulée en raison de la guerre civile espagnole.

coûtèrent plus de 6 milliards de dollars au pays, contribuèrent à un surendettement colossal. Ceux de Rio devaient coûter 12 milliards de dollars, mais la facture finale promet d'être plus élevée.

Les bénéficiaires sont nombreux, mais les plus gros sont triés sur le volet : il s'agit d'abord des grands sponsors, des médias qui retransmettent les épreuves les plus regardées, des industriels du BTP qui construisent les infrastructures, etc. Autrement dit, les JO sont une gigantesque opération de transferts de fonds publics à des entreprises privées. C'est pourquoi les populations sont souvent opposées à la candidature de leur ville.

Quant au dopage, il n'est pas nouveau dans l'histoire

des Jeux. Mais, avec leurs enjeux grandissants, il s'est généralisé. S'il n'est pas systématique, il est organisé ou toléré par certains États ou fédérations, comme l'illustre le récent scandale du dopage russe. De façon plus générale, la triche est favorisée par le caractère concurrentiel des épreuves, où un sportif peut trouver, au terme de quelques années d'efforts, la consécration ou au contraire la disgrâce, en quelques minutes voire en quelques secondes. L'histoire olympique regorge de sportifs entrés au Panthéon ou au contraire mis au ban de leur pays, en fonction de leur performance.

Les JO ne sont ni meilleurs ni pires que la société capitaliste. Ils la reflètent.

Michel Bondelet

Chômage en Espagne : les mensonges de ceux qui vantent le miracle espagnol

Depuis plusieurs mois la presse espagnole et internationale se félicite d'une baisse du taux du chômage en Espagne, manière de vanter l'efficacité de Mariano Rajoy, et de sa majorité de droite.

Chef du gouvernement depuis 2011, Rajoy est aujourd'hui dans une situation difficile pour constituer une majorité parlementaire et rester au pouvoir, alors il se vante d'avoir fait descendre le taux de chômage à 20 % des actifs, pour la première fois en six ans.

Son autosatisfaction a

quelque chose d'indécemment car même si cette baisse était réelle, il resterait, en Espagne, un total de 3 683 061 chômeurs officiellement reconnus. Et en réalité beaucoup plus de travailleurs, de petites gens sont aujourd'hui dans la misère car, parmi ceux qui ont un travail, beaucoup ont

des emplois précaires ou à temps partiel. De très nombreux salariés sont payés quelques heures par jour, travaillant beaucoup plus longtemps sans percevoir le salaire correspondant, avec des contrats de travail imprécis et sans garantie.

Par ailleurs les statistiques établies en juin, juillet ou août sont boostées par l'augmentation en Espagne des activités provenant du tourisme, liées aux difficultés rencontrées dans

ce secteur en Turquie, en Tunisie et en Égypte. Mais la saison 2016 ne durera qu'un temps et les chiffres du chômage risquent d'être de nouveau en hausse dans quelques mois. Les fins de contrat, les licenciements se multiplieront alors, le plus souvent sans aucun système d'indemnisation.

Quant au chômage des jeunes il reste depuis plus d'un an en constante ascension. Il atteint 45,5 %, juste derrière la Grèce où il est

de 51,9 %, alors que le taux moyen est en Europe de 19,1 % et même de 10 % en Allemagne.

Autant dire que les propos de Rajoy (et des commentateurs) sur les vertus de sa politique économique, comme son bluff sur les bienfaits de ses réformes, toutes conçues pour augmenter les bénéfices du patronat et des banquiers, sont à la fois une mystification et une provocation.

Henriette Mauthey

Guerre en Irak : le rapport qui accable Tony Blair

Après sept ans d'enquête sur la participation britannique à la guerre en Irak, la commission Chilcot a publié son rapport le 7 juillet. Les 6 000 pages de ses douze volumes ne contiennent pas de révélations. Mais, sous le jargon juridique et les euphémismes propres à ce genre de documents, on y retrouve à peu près tout, sur les mensonges de Blair et sur l'histoire de la guerre, minutieusement détaillée, bien que par le petit bout de la lorgnette, puisque la Grande-Bretagne n'y joua qu'un rôle secondaire, comparé à celui des États-Unis.

Le rapport note d'abord que « ce fut l'administration américaine qui, à la fin 2001, adopta comme objectif numéro deux, après celui de chasser les talibans du pouvoir en Afghanistan, de s'occuper du régime de Saddam Hussein dans le cadre de sa « guerre globale contre le terrorisme ». Ce fut à ce moment qu'elle abandonna la stratégie du « containment » [le régime des sanctions économiques – LO] dont elle avait usé avant les attentats du 11 Septembre. » Et ce fut ainsi que Saddam Hussein devint officiellement un promoteur du terrorisme, allié d'al-Qaïda, bref un homme à abattre.

Tout un édifice de mensonges

Les services spéciaux britanniques n'étaient pourtant guère convaincus. « En novembre 2001 », note Chilcot, « le JIC [le comité de coordination du renseignement britannique – LO] estimait que l'Irak n'avait joué aucun rôle dans les attentats du 11 septembre... et que l'existence d'une coopération pratique entre l'Irak et al-Qaïda était « improbable ». » Malgré cela, ajoute Chilcot, « M. Blair proposa une stratégie visant à un changement de régime en

Irak. Cette stratégie devrait être construite dans le temps jusqu'à arriver au point où il deviendrait possible de recourir à une action militaire "si nécessaire" sans pour autant perdre le bénéfice d'un soutien international.

À partir de là, Blair fit élaborer un édifice de prétendues preuves destinées à habituer l'opinion à l'idée de la nécessité d'une guerre contre l'Irak et à tenter d'emporter son adhésion.

Dans sa conférence de presse tenue pour répondre au rapport Chilcot, Blair a résumé ainsi son point de vue : « Que l'on soit d'accord ou pas avec ma décision d'engager une action militaire contre Saddam Hussein, c'est une décision que j'ai prise de bonne foi... Je note que le rapport conclut clairement... qu'il n'y a eu ni falsification, ni utilisation illégitime des informations disponibles. »

Or ce n'est pas ce que montre le rapport Chilcot. Au contraire, il détaille les manipulations auxquelles se livra le gouvernement Blair pour constituer ses fameux dossiers contre Saddam Hussein. Par exemple, on y trouve l'affaire David Kelly, un expert du ministère de la Défense, retrouvé mystérieusement



Tony Blair rencontre les soldats qu'il a envoyés faire la guerre en Irak en 2003.

suicidé après avoir révélé à la presse que l'affirmation de Blair, selon laquelle il suffisait de 45 minutes à Saddam Hussein pour mettre en action ses armes de destruction massive, relevait de la plus haute fantaisie. Il y a aussi l'affaire al-Marashi, un étudiant américain, auteur involontaire d'un chapitre d'un dossier de Blair : les services avaient tout simplement fait un copier-coller d'une ébauche de sa thèse trouvée sur Internet !

Un mépris total pour les peuples

Le deuxième aspect instructif de ce rapport est sa description des magouilles inextricables auxquelles se livrèrent Bush et Blair pour tenter d'avoir le soutien de l'ONU à une invasion, pour finalement s'en passer. On ne peut trouver meilleure illustration de la fiction du « droit international » et de la « communauté internationale » censés protéger les peuples. Le rapport montre que ce « droit international » n'est que la loi imposée par le plus fort, l'impérialisme américain, au reste de la planète et aux impérialistes mineurs qui, comme la Grande-Bretagne, préférèrent encore être de la partie pour augmenter leurs chances d'avoir leur part du butin lors du partage final.

Le rapport porte aussi

sur la politique désastreuse menée par les forces d'occupation en Irak : depuis la destruction des institutions civiles et militaires irakiennes, sous prétexte d'en finir avec le parti de Saddam Hussein, jusqu'à l'absence de tout projet pour reconstruire un pays détruit par 24 ans de guerre et de sanctions économiques, en passant par le soutien apporté aux forces religieuses chiites pour servir de contre-feu aux partisans de Saddam Hussein. On y trouve aussi les conséquences : la montée des milices religieuses et la guerre civile sanglante qui s'ensuivit.

Quant à la population irakienne, à ses centaines de milliers de morts et ses millions de réfugiés, en tout, 51 pages lui sont consacrées, sans que rien ne soit dit sur ce qu'elle subit du fait de la politique criminelle des autorités d'occupation.

Ce n'est pas le problème du rapport Chilcot, pour qui cette invasion criminelle par des grandes puissances pleines de mépris pour les intérêts de la population ne résulte que d'erreurs de jugement. Il multiplie les recommandations pour ne pas reproduire de telles erreurs, au cas où les puissances impérialistes s'avisaient de nouveau d'envahir un pays pauvre ?

Le rapport Chilcot s'arrête en 2009. Il faudrait y

ajouter que la population irakienne a payé l'invasion par un retour en arrière de plusieurs décennies dans sa vie sociale, par une pauvreté insupportable aggravée par la corruption des partis religieux chiites et par une guerre civile qui n'en finit plus. Quant aux conséquences régionales de l'invasion, la montée des milices islamiques en Irak s'est étendue à la Syrie, donnant naissance à Daech. Par un effet boomerang, elle est revenue en Irak, tout en faisant des émules dans toute la région.

Tout cela s'est produit parce que quelques stratégies de l'impérialisme, poussés par le lobby des majors du pétrole, ont jugé que Saddam Hussein, leur ancien homme à tout faire du temps de la guerre Iran-Irak, était devenu trop incontrôlable pour la stabilité de leur ordre régional ! Pour éliminer un foyer possible d'instabilité, ils en auront créé dix autres, avec le sang des populations prises en otage.

Ce rapport Chilcot, rédigé par des notables de la bourgeoisie britannique, ne visait évidemment pas à dénoncer l'ordre impérialiste. Il n'en est que plus révélateur sur ce système de domination et d'oppression qui cannibalise les peuples et dont le renversement est plus urgent que jamais.

François Rouleau

Migrants : ils fuient l'enfer créé par les puissances impérialistes

Depuis le début de l'année 2016, plus de 3 000 migrants ont disparu en tentant de traverser la Méditerranée. Le nombre de victimes est supérieur à celui du premier semestre 2015

Le nombre de demandeurs d'asile vers l'Union européenne est passé de 435 000 en 2013 à plus de 600 000 en 2014 et 1,2 million en 2015. Depuis le début de l'année, 250 000 personnes ont tenté de franchir la Méditerranée.

L'accord Turquie-Union européenne a freiné les arrivées, mais pas la volonté des migrants de partir. Et il n'y a aucune raison que cela s'arrête, pour la simple raison que les guerres, les famines, elles, ne s'arrêtent pas !

Les migrants ne font que fuir le chaos engendré par la domination des pays impérialistes sur la majeure partie de l'Afrique et du Moyen-Orient, et la France a sa part de responsabilité dans ce désastre. Alors qu'ils contribuent à faire de l'existence de ces peuples un enfer, les dirigeants de ce pays veulent leur barrer l'accès à une existence digne, sous

prétexte que la France n'aurait pas les moyens d'accueillir toute la misère du monde ! Le bel argument de la part d'hommes politiques autrement généreux lorsqu'il s'agit de mettre des fonds à disposition de la classe capitaliste et qui dépensent des milliards pour leurs interventions militaires aux quatre coins de la planète.

Denis Aler



Air France : une grève suivie

Le personnel navigant commercial (PNC) d'Air France, c'est-à-dire les hôtesses et les stewards, a fait une semaine de grève, du 27 juillet au 2 août. Et cette grève s'est vue, dépassant visiblement ce à quoi s'attendait la direction de la compagnie.

En interne, Air France avait mobilisé ses cadres pour remplacer les grévistes, elle avait aussi fait appel à des volontaires parmi d'autres catégories de ses salariés. Bafouant ses propres textes, elle avait même supprimé une bonification sur les jours de congés pour les grévistes, en espérant que cela aurait un effet dissuasif. Mais, cela n'a pas suffi. Au point que, dans un communiqué interne à l'usage du personnel, elle a reconnu d'un ton désolé qu'il y avait aux alentours de 40 % de grévistes, soit bien plus que ce qu'elle a prétendu en public et fait reprendre par les médias.

Les PNC avaient toutes les raisons de faire grève pour refuser ce que veut leur infliger la direction.

Avec son plan Transform 2015, elle leur a déjà imposé 20 % de productivité en plus sur trois ans. Et dès novembre, elle comptait aggraver la chose avec son nouveau plan, Perform 2020 : il augmente les heures de vol imposées, réduit le nombre de PNC à bord des avions, ce qui accroît d'autant la charge de travail et la fatigue pour les équipages.

Et ce n'aurait été qu'un début. En effet, la direction ne veut garantir les conditions de l'accord, déjà très défavorable au personnel, conclu il y a trois ans que pour une durée de 17 mois – au lieu des trois, voire cinq ans que réclament les syndicats – et elle annonce d'ores et déjà qu'elle entend augmenter le nombre

Le « coût » de la grève... et celui de la direction

La direction d'Air France a dénoncé cette grève comme coûteuse. Pour elle. Comme si elle ne l'était pas pour les PNC ! Et comme s'il ne serait pas plus coûteux pour eux de ne pas se battre quand leurs conditions de travail et de rémunération ne cessent de se dégrader, et continueront de se dégrader s'ils ne contrent pas la direction. D'ailleurs, elle s'est bien gardée de chiffrer ce qu'elle escompte retirer chaque année des nouveaux sacrifices qu'elle veut imposer aux PNC. Et on ne serait pas surpris d'apprendre que cela dépasse le chiffre de « 100 millions » que la direction avance à propos de ce que lui coûterait cette grève.

Ce chiffre, difficile à vérifier, est en fait destiné à marquer les esprits du public, et à faire pression sur le personnel, en cherchant à lui faire croire qu'il mettrait en péril l'équilibre financier de l'entreprise et, partant, son emploi.

Mais qui a supprimé 10 000 emplois en trois ans, sans qu'il y ait eu de grèves ? La direction d'Air France. Et qui a réduit le salaire réel du personnel restant ? Cette même direction, qui n'a eu aucun scrupule à augmenter son PDG de 65 % en 2015 !

Quant à évaluer ce que la grève représente comme manque à gagner pour la compagnie, c'est une autre affaire. On nous dit qu'il faut indemniser les passagers. Mais ils ont déjà payé leur billet pour un vol non effectué, de l'argent qu'Air France a donc encaissé. Et même quand ces passagers sont acheminés sur des vols de remplacement par d'autres compagnies, outre qu'Air France peut compter sur l'entraide anti-grève du patronat du secteur, elle se sert de l'argent déjà perçu pour des vols qu'elle n'a pas opérés. De plus, nombre de passagers souscrivent des assurances qui les remboursent sans que cela coûte à Air France. Quant aux non-assurés, malgré la réglementation européenne censée être protectrice en ce domaine, les compagnies comme Air France savent faire jouer la montre. Et devant le nombre de pièces qu'elles demandent avant de rembourser, elles espèrent bien que certains de leurs clients se décourageront.

Le prétendu « coût de la grève », c'est surtout un coup que le patronat du secteur aérien nous refait à chaque fois.

Pierre Laffite

Vol annulé pour cause de grève.



d'heures de travail de nuit et celui des rotations, réduire les temps de repos en escale entre deux vols. Tout ça, avec un salaire gelé depuis 2011.

La direction a dénoncé cette grève comme « menaçant la survie de l'entreprise », la présentant comme une « aberration en période estivale ». Des arguments déjà entendus quand les pilotes, eux, avaient envisagé une grève durant l'Euro de foot, car, pour un patron, ce n'est jamais le moment de se défendre contre ses attaques.

Les PNC n'ont pas été dupes de ce discours, d'autant que la compagnie annonce des centaines de millions de bénéfices pour

2016, malgré les contre-coups des attentats sur le volume des passagers du trafic aérien.

Cette grève a duré toute la semaine annoncée par le préavis, avec plus de 1 200 vols annulés. Elle a été suivie à 50 %, avec des pointes à 70 %, selon les syndicats, les salariés d'Air France sachant que leur meilleure arme est leur rôle indispensable au cœur du transport aérien. Et en l'occurrence, l'irresponsable vis-à-vis des passagers, c'est la direction, qui a préféré faire manquer leur vol à 250 000 de ses clients, plutôt que de renoncer à sa nouvelle offensive contre son personnel. L'irresponsable, c'est

encore elle, quand elle fait voler des non-grévistes sans respecter leur temps de repos réglementaires, avec les risques que cela comporte pour les passagers. Sans oublier ce que cela impliquera pour eux si elle arrive à ses fins en continuant à réduire le personnel navigant commercial, à augmenter ses rotations, à réduire ses temps de repos, quand on sait que les PNC sont aussi chargés de la sécurité à bord des vols.

En plein été, hôtesses et stewards ont montré qu'ils étaient décidés à ne pas se laisser imposer de nouveaux sacrifices sans réagir. Tant mieux !

Frédéric Gesrol



PNC, ce n'est pas le rêve

En 1970, Jacques Dutronc avait fait un tabac avec sa chanson « *Toute ma vie, j'ai rêvé d'être une hôtesse de l'air...* ». Aujourd'hui, pour celles et ceux qui travaillent comme PNC, cette vie tient bien peu du rêve.

Les salaires d'embauche sont au niveau du smic. Et quand ils le dépassent, c'est seulement grâce aux primes de vols. Mais alors, c'est au détriment de la vie personnelle et familiale, quand il faut se lever avant l'aurore

pour effectuer un long-courrier (et rappelons que certains, hors préparation du vol et hors travail d'après le débarquement des passagers, peuvent faire plus de 13 heures), dormir au point d'arrivée, avec l'organisme qui doit encaisser des décalages horaires à répétition, ou, dans le cas des PNC sur court et moyen-courriers, les effets de plusieurs changements par jour de pression au fil des vols qui s'enchaînent.

Et même avec 35 ans

d'ancienneté, et autant d'années de ce régime éprouvant, un salaire mensuel moyen de 3 500 euros ne peut guère être considéré comme le Pérou. Sauf bien sûr par ceux qui, à la tête de la compagnie, gagnent jusqu'à dix fois cela, et pour un travail qui est bien moins utile, voire franchement nuisible quand il consiste à considérer le personnel comme des citrons bons à presser puis à jeter.

P.L.

SFR : sabrer dans les effectifs pour soigner les profits

Après l'annonce de SFR de supprimer 5 000 emplois, soit un tiers de ses effectifs, le gouvernement a convoqué la direction pour lui rappeler ses engagements en termes d'emplois.

Ce n'est pas le plan de licenciements en lui-même qui importe pour le gouvernement, mais le fait que SFR respecte bien la garantie de maintien de l'emploi pendant trois ans conclue lors du rachat de SFR par Patrick Drahi, ce qui l'obligerait à repousser les licenciements à l'été 2017... après l'élection présidentielle.

Drahi s'est fait une spécialité de racheter des

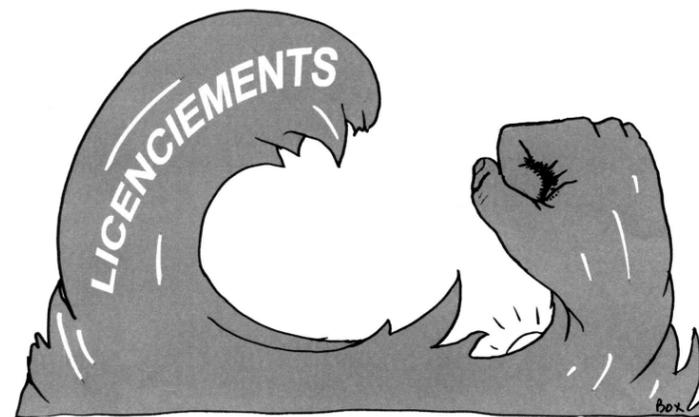
entreprises en profitant des possibilités d'emprunter à faible taux sur les marchés financiers. En quelques années, il s'est ainsi taillé un empire dans les télécommunications et dans la presse. Il est notamment le propriétaire de *Libération*, *L'Expansion*, RMC et BFM TV.

En fait, Drahi n'a pas attendu cette annonce pour raboter les effectifs de SFR.

En deux ans, 837 départs n'ont pas été remplacés et au total, sur l'ensemble du groupe qui comprend aussi l'ex-Numericable, 1 200 emplois ont déjà disparu.

S'il ne tient pas ses promesses en matière d'emploi, Drahi ne les tient pas non plus en matière d'investissements. La pose d'antennes relais a été paralysée pendant des mois et le réseau très haut débit de SFR est devenu le plus faible de France avec seulement 39 % de la population couverte. À tel point que le nombre de plaintes a

CONTRE LA DÉFERVANTE...



doublé dans les lignes fixes et a augmenté de 50 % dans le réseau mobile.

Drahi a accumulé en peu de temps une fortune personnelle estimée à 15,5 milliards d'euros, passant ainsi en trois ans de la 215^e à la 57^e place au classement des fortunes mondiales.

SFR et ses actionnaires préparent un nouveau carnage social pour assouvir leur soif de bénéfices, et le gouvernement ne compte pas réellement s'y opposer. Seuls les travailleurs peuvent le faire.

Denis Aler

Puy-de-Dôme : menaces sur les aides à domicile

Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme a diminué les aides financières accordées aux personnes handicapées qui peuvent encore rester chez elles. Il s'agit de l'APA, l'Aide personnalisée à l'autonomie. Les travailleurs qui se rendent à leur domicile vont, eux aussi, en subir les conséquences, tant dans leurs conditions de travail que pour leur salaire.

Auxiliaires de vie ou aide-ménagères – ce sont surtout des femmes – elles effectuent des actes quotidiens indispensables qui ne relèvent pas des soins médicaux : toilette, ménage, repas, courses. La plupart sont employées par des organismes privés.

Ceux-ci se multiplient en fonction des besoins en hausse de la population vieillissante. L'un des plus importants et des plus

anciens est l'ADHAP (Aide à domicile, hygiène et assistance aux personnes) : apparu d'abord à Clermont-Ferrand dès 1997, il s'est étendu à d'autres régions avec 160 agences, employant en tout des dizaines de milliers de salariés. Le fonctionnement de ces organismes suit le modèle de n'importe quelle entreprise capitaliste, contraignant le personnel à accepter des temps partiels, avec

des salaires nettement inférieurs au smic, ou encore des CDD sans espoir de titularisation, et le tout avec des effectifs insuffisants.

Les personnes malades ou handicapées en subissent les conséquences. Recevant moins d'aides de la part du Conseil départemental, elles doivent dépenser davantage pour des services au rabais ou demander moins d'heures de service. Leur vie en devient plus pénible, avec moins de présence autour d'elles et des toilettes ou des soins moins fréquents.

La politique gouvernementale, relayée par le département, est néfaste aux plus démunis comme au personnel salarié.

Correspondant LO

Ministère de la Culture : les agents de sécurité toujours debout

Dans les sites d'administration centrale au cœur de Paris, au Palais-Royal et rue Saint-Honoré, le ministère de la Culture fait appel à une société extérieure employant des agents de sécurité.

Chargés de veiller à la sécurité des personnes et des biens, ils sont soumis à des conditions de travail pénibles, en station debout pendant plus de dix heures, avec des pauses cumulées de 1 h 30 seulement. Ils restent parfois à l'extérieur pour l'un des ces sites. La fatigue éprouvée leur semble difficilement compatible avec la vigilance nécessaire.

Cette situation a été

dénoncée par les militants syndicaux de Sud Culture du ministère lors de plusieurs Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail. Ils demandent des sièges, notamment des « assis-debout » comme le suggère le Code du travail. Ces assis-debout permettent en effet aux agents de sécurité d'être réactifs, en leur évitant un surcroît de fatigue. Non seulement l'administration est restée insensible mais, lors du renouvellement du contrat avec la société, elle a diminué le temps de pause des agents !

Dans de nombreux sites autrement plus stratégiques, des assis-debout

existent, pourquoi pas au ministère de la Culture ? Ce dernier s'est pourtant doté d'une charte sociale relative aux relations avec les prestataires promettant « d'être attentif dans les relations contractuelles au bien-être des salariés des prestataires ».

Après une réunion intersyndicale CGT, Sud, FSU et CFTC, des tracts ont été distribués pour informer de cette situation l'ensemble des agents du ministère, choqués de la surdité de l'administration. Bien décidés également à ce que ces mesures de simple bons sens soient enfin appliquées.

Correspondant LO

Daher-Verdelet Neuville-lès-Dieppe : non à la fermeture de l'usine !

Jeudi 21 juillet, les salariés de l'usine Daher-Verdelet, située dans l'agglomération de Dieppe, ont cessé le travail et ont brandi une banderole sur laquelle ils avaient écrit : « *Virer plus pour gagner plus.* » Ils ont appris en effet que leur site doit fermer en octobre.

Leur activité, la fabrication de vannes haute performance pour l'industrie, doit être transférée dans une autre usine du groupe, située à Saint-Allier dans la Drôme. La direction ose leur proposer, comme indemnité de licenciement, seulement un mois et demi de salaire.

Pourtant le groupe

Daher se porte très bien. Il emploie plus de 8 000 travailleurs dans les secteurs de l'aéronautique, de la défense, de la logistique et des services nucléaires. Son chiffre d'affaires a progressé de plus de 40 % depuis 2010. C'est une multinationale qui appartient à une vieille dynastie bourgeoise, les Daher, dont la fortune est estimée à plus de 350 millions d'euros. Autant dire que les Daher auraient largement les moyens de maintenir et l'usine située près de Dieppe, et l'emploi des 28 salariés qui y travaillent.

Correspondant LO

Euro de foot à Marseille : la révolte des gardiens

700 agents avaient été recrutés par l'entreprise Power Sécurité pour sécuriser les fan-zones de Marseille, là où étaient retransmis les matchs de l'Euro de foot.

Mais en recevant leur feuille de paye, ces agents y ont vu des décomptes plus que fantaisistes. Ainsi, l'un d'entre eux, qui sur son planning avait effectué 128 heures, s'est retrouvé avec une feuille de paye n'en comptant que 58. Le tout était à

l'avenant.

Regroupés devant le siège de la société, attendant leur fiche de paye, les agents floués ont manifesté leur colère. La direction de la société a vite promis de tout régulariser à partir des plannings. Mais pourquoi ne l'avait-elle pas fait directement ? Si elle pensait gruger des centaines de travailleurs, elle n'a pas réussi son coup.

Correspondant LO

Gates - Nevers : débrayage avant les vacances

La production de l'entreprise Gates, à Nevers, compte 110 salariés, auxquels s'ajoute un nombre variable de travailleurs sous contrat précaire, qui fabriquent des courroies de toutes dimensions pour l'automobile, l'industrie ou l'agriculture. Vendredi 29 juillet, dernier jour de travail avant les congés, fut aussi un jour de débrayage.

En effet, depuis quelques semaines, les chefs viennent avec un relevé des heures de pauses effectuées pour dire: «Dis donc, ce jour-là, tu as pris deux minutes de pause en trop», ou bien: «Tu as eu tant d'absences», etc. En une semaine, quatre avertissements sont tombés. Cela a suffi.

Il faut dire qu'en juillet l'an dernier, trois licenciements secs avaient indigné tout l'atelier. Un camarade avait fait une remarque un peu franche sur la nouvelle organisation de son poste de travail. Quelques jours plus tard, pendant la canicule, il y avait eu une altercation entre deux travailleurs à la cantine. Alors, il n'était pas question de laisser la direction recommencer.

En mars dernier, pour la lutte contre la loi travail, il y a eu des débrayages à chaque rassemblement ou manifestation jusqu'en juin, au grand dam de la direction. Beaucoup voulaient aussi exprimer ce qu'ils pensent depuis longtemps

des conditions de travail, de salaire et des pressions pour en faire plus.

Les machines sont vieilles et rafistolées à moindre coût. Dans des secteurs, le travail se fait par à coup: à cause d'un manque de matière pour fabriquer les courroies, d'une panne de machine, d'un manque de coordination dans les commandes, etc. Alors il faut changer de poste de travail parfois plusieurs fois dans la journée. Cela agace tout le monde.

Il fallait marquer le coup avant la fermeture pour les vacances. C'est pourquoi vendredi 29 juillet, les travailleurs ont été nombreux à débrayer.

Quelques heures ou une journée de moins dans ce bazar ont fait du bien à chacun, et que la direction se débrouille pour arrêter l'usine! Pour la rentrée, un certain nombre disent déjà qu'ils participeront à un mouvement le 15 septembre.

Correspondant LO

EHPAD de Langon : organisation de la misère

L'EHPAD du Val-de-Brion de Langon est un établissement de gériatrie qui dépend du Centre hospitalier du Sud-Gironde. Il existe depuis 1995 et peut recevoir jusqu'à 90 résidents pour des hébergements coûtant jusqu'à 2000 euros environ par mois. Il est financé par le Conseil départemental, l'État, la Sécurité sociale et les loyers des usagers.

Depuis quelques mois, les annonces de déficit budgétaire dans les établissements de santé du Sud-Gironde sont le prétexte d'«économies» draconiennes et de suppressions de postes. La situation a atteint un degré supplémentaire dans le scandaleux quand le directeur de l'EHPAD, en intérim depuis le début de l'année et qui chapeaute pas moins de cinq établissements dans le Sud-Gironde, a fait parvenir aux familles des usagers un courrier lapidaire où il explique que, pour des raisons de budget, des mesures «correctives» ont été mises en place. Le «plan d'action» élaboré est clair: les soins se feront «aux dépens de l'entretien des locaux». Les jours où le personnel sera moins nombreux, «les résidents les plus dépendants ne seront pas levés systématiquement et certains levés au fauteuil seront laissés en tenue de nuit». Et sans aucun état d'âme, il confirme que «les toilettes seront aussi écourtées», mais que «la

dignité de chacun sera préservée» et que «les soins continueront afin de préserver la santé de votre parent».

Parmi les directives les plus révoltantes, une aide-soignante raconte qu'on leur a même donné une formation pour «faire durer» les couches des personnes incontinentes, puisque celles-ci peuvent recevoir jusqu'à cinq litres de matière...

Les coupes budgétaires répétitives entraînent forcément ces «plans» honteux et il se trouve des directeurs zélés pour les appliquer sans état d'âme.

Face à cette situation inacceptable, les militants syndicaux, notamment de l'Union locale CGT, les associations de défense des services publics, les usagers se mobilisent, dénoncent et se font entendre, malgré les vacances. Certains médias et la presse ont répondu présents, des élus, le maire PS et l'ARS ont été interpellés. Mais ce n'est qu'un début et la direction du Centre hospitalier de Langon n'a sans doute pas fini d'entendre la colère qui s'organise.

Correspondant LO



Économies en maison de retraite: des mesures indignes.

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal août 2016.

Lutte ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone: 01 48 10 86 20 - Télécopie: 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte

ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante: Lutte ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à

une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe
 Nom Prénom
 Adresse
 Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :
 Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
 à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord, Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
 www.union-communiste.org
 contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
 www.lutte-ouvriere-audio.org

La vérité sur la mort d'Adama Traoré : ce que les autorités ont masqué

La mort d'Adama Traoré le 19 juillet, alors qu'il était entre les mains de la gendarmerie après son interpellation, avait soulevé la colère de ses proches et causé plusieurs jours d'affrontement à Beaumont-sur-Oise, dans le Val-d'Oise. Le procureur de la République de Pontoise avait alors, à plusieurs reprises, déclaré que le jeune homme de 24 ans souffrait d'infections graves, suggérant également que la mort était le résultat d'un malaise cardiaque.

Les détails des deux autopsies réalisées n'étaient alors pas connus du public, mais aujourd'hui, ils ont été divulgués par la presse. Les autopsies ont bien mis en évidence diverses infections et lésions qui pouvaient exister avant l'interpellation, mais elles ont aussi mis en évidence les traces de l'intervention des gendarmes. Et surtout, elles ont révélé qu'Adama Traoré était mort par asphyxie.

Cela rejoint le témoignage des gendarmes

eux-mêmes, qui ont reconnu s'être mis à trois pour le plaquer au sol, sur le ventre. Une méthode d'immobilisation dénoncée de longues dates car, comme le rappelle un rapport d'une ONG française, Action des chrétiens pour l'abolition de la torture, elle «*entrave fortement les mouvements respiratoires et peut provoquer une asphyxie*». Le procureur avait accès à ces informations, il a joué sur les mots, comme l'a dit l'avocat de Traoré, pour tenter de

désamorcer la colère des proches de la victime.

La mobilisation se poursuit pour savoir la vérité sur la mort d'Adama Traoré et pour que justice soit faite. Samedi 30 juillet, la marche organisée à Paris a regroupé plusieurs centaines de personnes. Elle avait pourtant été bloquée par la police dès le rassemblement à la Gare du Nord, sous le prétexte que la demande avait été déposée trop tard. La préfecture de police prétendait ainsi protéger les institutions, l'ordre public et la sécurité des manifestants.

Mais cela n'a pas suffi à faire taire la colère. La famille, de son côté, a annoncé son intention de porter plainte pour violences volontaires ayant entraîné la mort sans l'intention de la donner.

Serge Fauveau

Auchan - Tourcoing : licenciée pour 85 centimes

Une caissière vient d'être licenciée par la direction du magasin Auchan City de Tourcoing, dans le Nord, qui l'employait depuis cinq ans. La direction lui reproche d'avoir fait une erreur en faveur d'une cliente sur une promotion concernant deux paquets de pâtes. Elle lui reproche également d'avoir laissé passer une boîte de sauce tomate valant 85 centimes, alors qu'elle devait

superviser simultanément six caisses « minute » où les clients passent eux-mêmes leurs achats.

Pour Auchan City, il y a «*manipulation frauduleuse volontaire*» et «*malversation*» entraînant le licenciement pour faute grave de cette travailleuse, mère de famille de trois enfants, qui perd ainsi son emploi sans indemnité.

Mais cette travailleuse ne se laisse pas faire. Elle

conteste son licenciement devant les prud'hommes et a alerté la presse avec l'aide de militants de la CGT.

La famille Mulliez, propriétaire d'Auchan, et ses 600 et quelques membres, qui se partagent une des plus grandes fortunes du pays, ne risquent pas de se retrouver, eux, sans ressources à Pôle emploi.

Lucien Déroit

Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre

Pendant encore tout le mois d'août, les caravanes de Lutte ouvrière vont circuler dans différentes régions de France, pour aller à la rencontre des travailleurs et de tous ceux que la situation actuelle révolte.

Il est insupportable en effet de voir que toutes les richesses produites ne servent pas à améliorer le sort de tous, mais à engraisser une poignée de parasites inutiles à la société.

Les travailleurs n'ont pas à subir la dégradation de leurs conditions de vie et de travail, eux qui produisent toutes les richesses. Ils n'ont pas à subir les coups portés par les valets, socialistes pour l'instant, du grand patronat, ni la pourriture de cette société capitaliste qui ne se maintient dans le monde qu'en l'enfonçant dans une barbarie qui, par retour de bâton, nous touche maintenant directement.

Comment faire entendre la voix des travailleurs ? Comment ces derniers pourraient-ils regrouper leurs forces afin de ne plus être les victimes du mode de fonctionnement absurde et brutal de cette société ? Profitons de ce mois de vacances pour en discuter et préparer une rentrée qui soit au moins à l'image des derniers mois de lutte contre la loi travail.

Les prochaines étapes

Loire - Drôme

Jeu 4 août : Montélimar

Vend 5 août : Romans-sur-Isère

Sam 6 août : Valence

Aquitaine - Limousin

Lun 8 août : Langon - Marmande

Mardi 9 août : Libourne

Mercredi 10 août : Bergerac

Jeu 11 août : Périgueux

Vend 12 août : Limoges

Sam 13 août : Brive

Manche - Mayenne

Lun 8 août : Caen

Mardi 9 août : Cherbourg - Granville

Mercredi 10 août : Saint-Lô - Coutances

Jeu 11 août : Mayenne

Vend 12 août : Fougères - Vitré

Sam 13 août : Laval

Classement des plus grosses fortunes : la crise, quelle crise ?

Dans le dernier classement des 500 plus grosses fortunes professionnelles françaises cité dans le journal *Challenge*, Liliane de Bettencourt, l'héritière de l'Oréal, gagne la première place occupée jusque-là par Bernard Arnault, le PDG de LVMH. Elle est désormais la femme la plus riche de France, avec un patrimoine estimé à 31,2 milliards d'euros.

Le patron de LVMH se retrouve deuxième, après avoir occupé la première place depuis 2009. Mais avec une fortune estimée à 30,3 milliards d'euros, on ne peut pas dire qu'il soit sur la paille. Gérard Mulliez et sa famille, propriétaires d'Auchan, occupent la troisième place avec 26 milliards d'euros. La famille Dassault, à la tête d'une fortune estimée à 20 milliards d'euros, reste bien placée, et continue à s'enrichir grâce à la vente des avions Rafale. Le constructeur aéronautique possède 23 % d'Airbus, 25 % de Thalès, 4,7 % de Veolia, 5 % de Biomerieux, et a un pied dans la presse (avec, entre autres, le journal *Le Figaro*), mais aussi dans l'immobilier.

On peut encore citer Axel Dumas, à la tête d'Hermès et de 22,4 milliards d'euros, Alain et Gérard Wertheimer, patrons du groupe Chanel (16,5 milliards d'euros), François Pinault, propriétaire du

groupe de distribution Kering (la Redoute), avec des participations dans le secteur de la presse (avec en particulier le journal *Le Point*), le luxe et les vignobles, Patrick Drahi, le patron d'Altice, le groupe de télécommunications qui contrôle notamment SFR, ou encore Vincent Bolloré dont la fortune provient surtout des infrastructures portuaires qu'il possède en Afrique de l'Ouest.

La fortune de tout ce beau monde aurait baissé de 4 milliards d'euros du fait de l'instabilité des marchés, c'est-à-dire de la spéculation. Mais cela n'est qu'une paille au regard des 456 milliards d'euros qu'elle représente au total. Ces 500 riches pèsent ainsi plus lourd que le budget de l'État français qui est de 373 milliards d'euros. Et il faudrait d'ailleurs ajouter ceux qui, bien que détenant une fortune colossale, n'apparaissent pas dans ce classement car, telle la famille Peugeot entre autres, ils sont domiciliés fiscalement en Suisse ou dans d'autres paradis fiscaux.

Ces milliards ne tombent pas du ciel. Ils sont tirés de l'exploitation de millions de travailleurs à qui ces capitalistes imposent toujours plus de sacrifices prétextant une crise dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'ils n'en souffrent pas.

Aline Rétesse

Le blog de Nathalie Arthaud

Nathalie Arthaud sera la candidate de Lutte ouvrière lors de la prochaine élection présidentielle. Sur son blog, www.nathalie-arthaud.info, les internautes retrouveront son carnet de campagne et la brochure de Lutte ouvrière *Faire entendre le camp des travailleurs*.

